

COMMUNIQUÉ

Le conseil d'administration de la SAAQ agit de façon responsable et le gouvernement du Québec doit s'abstenir de toute ingérence politique

OTTAWA (le 1^{er} mars 2006) – L'Institut canadien des actuaires (ICA) applaudit l'intention exprimée par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de hausser les contributions d'assurance automobile dès 2007. Le gouvernement doit s'abstenir de s'ingérer politiquement dans les affaires de la SAAQ et laisser à cette société d'État le soin de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer sa santé financière.

La décision annoncée par la SAAQ est responsable et repose sur une analyse scientifique et objective de la situation financière du régime d'assurance.

La SAAQ gère un régime d'assurance qui doit répondre, comme tout autre régime d'assurance, à une logique financière fondée sur des calculs actuariels. Le déficit actuariel du Fonds d'assurance automobile du Québec est important et ne peut être ignoré.

Les primes de la SAAQ sont les mêmes depuis maintenant huit ans, en dépit du fait que l'assureur doit composer avec des coûts en constante croissance. Les primes ont été gelées depuis près d'une décennie pour des raisons vraisemblablement politiques. Le ministre des Transports, Michel Després, doit aujourd'hui respecter l'autonomie de la SAAQ et éviter de miner le redressement que tente de faire son conseil d'administration.

Les automobilistes du Québec profitent depuis des années de primes d'assurance nettement inférieures à ce qu'elles auraient dû être. Le redressement qu'envisage le conseil d'administration de la SAAQ constitue une mesure qui s'imposait depuis longtemps.

-30-

Source : Daniel Lapointe, directeur général de l'ICA
(613) 236-8196, poste 108
directeur.general@actuaires.ca

Institut canadien des actuaires
150, rue Metcalfe, bureau 800
Ottawa, Ontario, K2P 1P1
www.actuaires.ca

Document 206014